

L' art- thérapie à domicile au sein des familles d'accueil du nord- pas de calais.

En collaboration avec les familles chez qui sont accueillies les personnes âgées ou adultes handicapés, je propose un projet personnalisé le plus souvent individuel, parfois collectif lors de séances de travail en groupe (projet commun).

Je me déplace au domicile des familles d' accueil avec le matériel dont j'ai besoin.

Je vais puiser dans toutes les possibilités que propose l'art- thérapie en utilisant les nombreux médias tels que les techniques de collage, les arts plastiques, la musique, l'écriture, le conte etc...

Je propose ainsi des ateliers personnalisés qui peuvent répondre à chaque cas particulier (élaboration d'un projet de vie, réalisation de livrets relatant l'histoire d'une vie transmissible aux enfants ...). Chaque personne va exprimer librement ses attentes, ses envies, ses passions quel qu'elles soient. L'accompagnement est personnalisé de façon à comprendre les difficultés rencontrées par la personne âgée ou l'adulte en situation de handicap et à chercher ensuite des solutions adaptées.

Il ne s'agit pas de proposer des réponses toutes faites mais bien de réfléchir, avec la personne et sa famille , à celles qui lui correspondent le mieux et qui pourront évoluer ensuite au fil du temps et de l'avancement du projet.

Les séances d'art- thérapie à domicile permettent également aux accueillants familiaux de déléguer une partie de la prise en charge de leur pensionnaire, de « lever le pied » et de se consacrer ainsi à d'autres activités.

Combien cela coute –t-il ? Organisation des séances.

Après une demande téléphonique ou par mail, je propose un entretien initial ou « bilan expressionnel » , d'une heure trente environ en présence de la famille et de la personne concernée. J'évalue les besoins spécifiques puis propose une solution adaptée à la demande en utilisant un petit questionnaire d'approche. Cette première séance est gratuite.

Ensuite après accord de l'intéressé et de sa famille je propose un atelier de travail à domicile d'un peu plus d'une heure chaque semaine.

Un bilan est proposé après 3 mois de prise en charge de manière à faire le point (Tous ensemble famille et personne concernée).

Chaque séance est facturée 33 euros. Des frais de déplacement de 10 euros sont imputés pour des distances aller-retour supérieures à 50 km de mon domicile. Des tarifs dégressifs sont étudiés pour la prise en charge de plusieurs personnes.

Qu'est-ce que l'art Thérapie ?

Il s'agit d'une pratique de soin, d'aide ou d'accompagnement dans laquelle la personne est invitée à utiliser librement une ou plusieurs formes d'expression artistique (art plastique, musique, théâtre, conte, clown etc...) comme médiations de la relation thérapeutique.

L'art thérapie met en œuvre les conditions susceptibles d'apporter une transformation de la personne et lui **permet d'accéder plus aisément à la communication**.

L'art n'est pas thérapeutique en lui-même, c'est la relation développée par le thérapeute, la nature du cadre et du dispositif ainsi que les méthodes utilisées qui lui confèrent ses fonctions thérapeutiques.

Les séances se déroulent en groupe ou de manière individuelle selon l'indication déterminée après un entretien ou un bilan expressionnel.

Qui est l'art –thérapeute ?

L'art thérapeute est un professionnel de la santé, de l'éducation spécialisée ou artistique ayant développé un parcours personnel analytique ou psychothérapique et qui développe une pratique artistique. Il a suivi une formation qualifiante en art thérapie qu'il complète par une supervision professionnelle.

Les objectifs thérapeutiques.

L'art thérapie va permettre aux personnes de se libérer de leurs souffrances et de se redécouvrir.

C'est un accompagnement, un soutien thérapeutique qui se fonde sur l'utilisation de processus artistiques et qui permet de « lâcher prise ». Approche globale de la personne en tenant compte de sa sensibilité, de ses émotions et sensations, l'art est ainsi utilisé comme mode d'expression et comme outil de développement face à la rupture vécue par le patient. **Ce dernier trouve dans l'acte de création un véritable plaisir**, un enrichissement émotionnel. Il lutte contre la dépréciation de lui-même et la perte d'identité. Il peut alors s'exprimer autrement que par le langage verbal. Il se libère de ses douleurs, de ses souffrances et évacue son ressenti négatif.

Les « œuvres d'art » réalisées ne sont pas interprétées, elles permettent juste au patient de s'inscrire à nouveau dans un mode d'échange et de partage pour restaurer la communication. **Il retrouve confiance en lui, gère mieux son stress, retrouve de nouveaux plaisirs.**

Le cadre est thérapeutique (art- thérapeute professionnel), il est rassurant et chaleureux.

L'art-thérapeute accompagne « discrètement » la personne vers la création. Il assure une fonction d'écoute et d'observation. Il n'interprète pas l'œuvre ou la production, il est disponible et attentif. L'endroit est convivial, toutes les conditions sont réunies pour permettre à la personne de donner libre cours à son imagination. L'atelier devient ainsi espace de création, de liberté, de partage de sa propre histoire et d'expression de ce qui lui paraît essentiel à ce moment précis.

L'objectif des séances n'est jamais d'apprendre à dessiner, à peindre, à jouer ou à danser... Il faut simplement laisser aller, « se laisser aller », s'exprimer autrement...

Chaque cas est unique et nécessite une démarche adaptée. L'art thérapeute accompagne chaque personne à son rythme, sans la bousculer, en respectant son identité.

L'effet attendu est la mobilisation de la créativité qui autorise les personnes à dépasser la peur de l'échec. L'expression des émotions est encouragée et soutenue. Des séances collectives peuvent permettre une communication entre l'individu et le groupe. Dans le cadre d'un atelier individuel, la communication s'établit librement entre la personne et le thérapeute.

Me Danielle verrue

Association L'ARTSAUV

mail : dany.verrue@free.fr

Tel :0660391711